

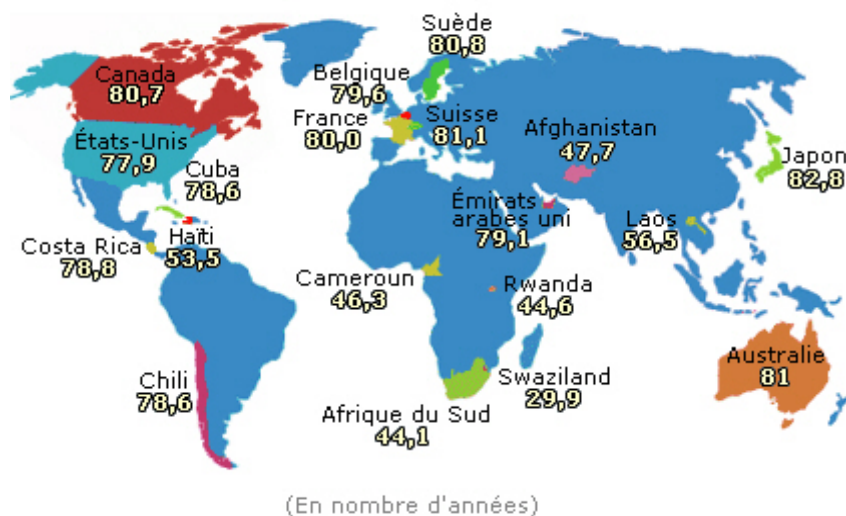
## Contraintes financières du système de santé français

Le vieillissement de la population, l'augmentation du niveau de vie, l'amélioration de la couverture sociale, l'apparition de médicaments innovants dans des classes thérapeutiques où il n'y avait pas de médicaments efficaces sont des **facteurs explicatifs de la croissance de la demande de soins**.

### Le vieillissement de la population :

Selon l'INSEE (Insee Première n°1089 - juillet 2006), en 2050 en France 22,3 millions de personnes seraient âgées de 60 ans ou plus contre 12,6 millions en 2005, soit une hausse de 80 % en 45 ans. Le vieillissement de la population est donc une réalité marquée et ceci est valable dans tous les pays développés. La France bénéficie de l'une des meilleures espérances de vie dans le monde (80 ans en moyenne), mais est derrière celle des Suédois (81 ans en moyenne) ou des Japonais (83 ans en moyenne).

### L'espérance de vie dans le monde (2006)



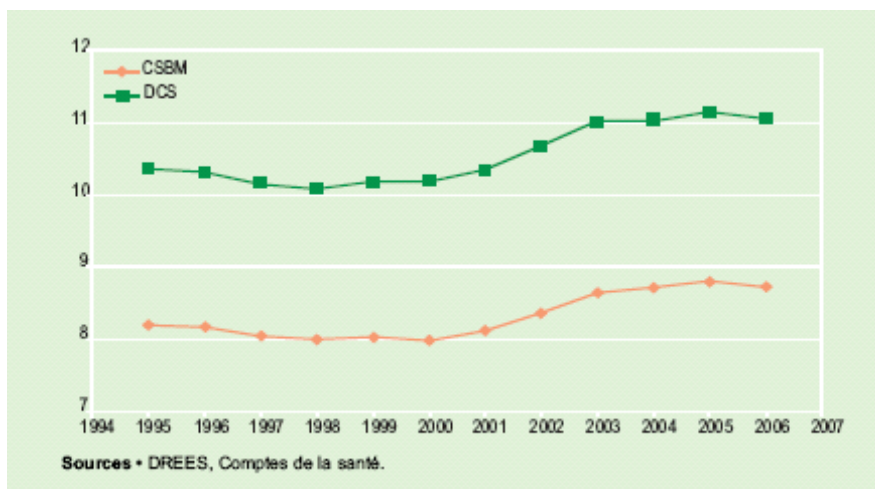
Source : [www.passeportsante.net](http://www.passeportsante.net)

### La dépense de soins :

Selon les derniers comptes nationaux de la santé publiés par la DREES en septembre 2007, la part des dépenses de santé dans le PIB en France a connu une légère baisse pour la première fois depuis 1998 (elle est passé de 11,2% à 11,1% entre 2005 et 2006). Cependant, la **consommation de soins** par habitant a augmenté pour atteindre **2 477€ par an et par habitant**.

La Sécurité Sociale prend en charge **77% de cette dépense**, un taux relativement stable depuis 1995. Le reste est à la charge des complémentaires (13%), des ménages eux-mêmes (8,6%) et enfin de l'Etat, à travers notamment de la CMUC (1,4%).

## Part de la consommation de soins et biens médicaux et de la dépense courante de santé dans le PIB

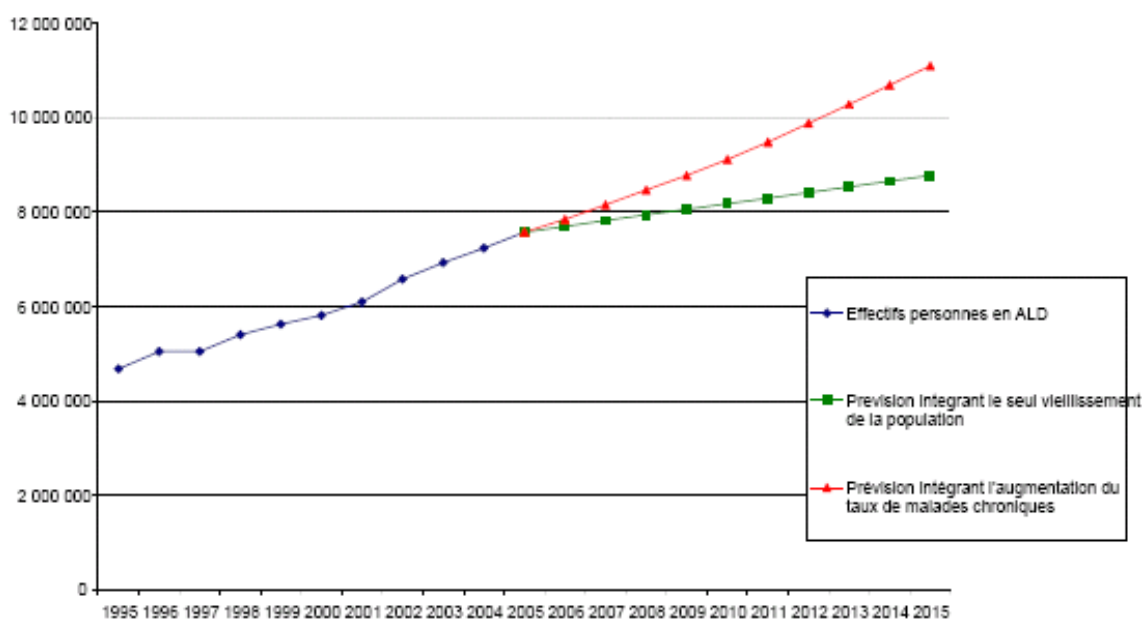


A noter, enfin, qu'en 2005, **7,4 millions de personnes**, soit environ 14 % de la population totale du régime général, bénéficient d'une prise en charge à 100 % des frais médicaux exposés, au titre d'une affection de longue durée (ALD). Un patient atteint d'une ALD dépense en moyenne **7 068€ par an** pour se soigner. Ces dépenses représentent 60% des remboursements de l'Assurance Maladie aujourd'hui. Dans une étude publiée en juillet 2007, l'Assurance Maladie estime que **le nombre de personnes en ALD atteindrait environ 12 millions d'assurés en 2015**, représentant ainsi une part de 70% des remboursements (voir tableau ci-dessous).

### ANNEXE 4

#### Effectifs ALD à l'horizon 2015

Prévision des effectifs de personnes en ALD au Régime général



Source : Les dépenses d'assurance maladie à l'horizon 2015, CNAMTS, juillet 2007.